

Dossier de candidature / Les trophées des Grands Crus de l'Yonne 2020

A l'initiative de la CCI Yonne et France Bleu Auxerre, les Trophées des Grands Crus de l'Yonne sont nés en 2015.

L'objectif de ces Trophées est de célébrer les talents et initiatives d'hommes et de femmes qui, tout au long de l'année, créent de la richesse, de la dynamique et de la valeur sur le département de l'Yonne.

Pour cette nouvelle édition, les organisateurs proposent à toutes les énergies positives de concourir à travers plusieurs catégories selon les critères suivants :

Critères d'éligibilité :

- Les entreprises et entrepreneurs distingués ont leur siège dans l'Yonne
- Pour le trophée à l'international, l'entreprise doit mener une démarche exemplaire de développement d'activités à l'export et réaliser un CA à l'export en progression.
- Pour le trophée des start-up/Créateurs, les concurrents devront présenter et motiver leur modèle économique.
- Pour chaque catégorie, un groupe d'experts dédiés de la CCI Yonne analysera la pertinence de chaque dossier, demandant, si nécessaire, des compléments d'information et soumettra, à l'issue, un avis au jury qui décidera souverainement.

Le jury :

- Pour désigner les lauréats des Grands crus de l'Yonne, le jury se réunit au siège de France Bleu Auxerre. Les membres du jury s'engagent à ne divulguer aucune information concernant les délibérations, ni le nom des lauréats, avant la cérémonie.
- Le jury se compose des membres fondateurs, d'un représentant par partenaire historique et par partenaire de l'année en cours.
- Le jury se déclare libre, indépendant et souverain. Les lauréats sont désignés à la majorité des membres présents du jury.

Dossier de candidature à adresser avant le 31 mars 2020 par :

- Courrier à CCI Yonne – service communication – Trophées des Grands Crus, 26 rue Etienne Dolet
CS 20286 - 89005 Auxerre cedex
ou
- par mail à communication@yonne.cci.fr

Indiquez le trophée pour lequel vous candidatez

NB : le jury se réserve le droit de proposer toute évolution des catégories et tout rattachement d'un dossier à une autre catégorie que celle du dépôt de candidature.

- Trophée Entreprise de l'année
- Trophée Start-up/créateur de l'année
- Trophée Association de l'année
- Trophée Personnalité de l'année
- Trophée Jeune espoir professionnel de l'année
- Trophée Spectacle, événement de l'année
- Trophée Entreprise exportatrice de l'année
- Trophée L'acteur touristique de l'année

Nom de l'entreprise :

Nom du responsable légal :

Date de création :

Statut juridique :

Prénom et NOM :

Titre :

Adresse complète :

Tél : **Mail :**

Effectif en 2016 : CA en 2016 : CA international 2016

Effectif en 2017 : CA en 2017 : CA international 2017

Effectif en 2018 : CA en 2018 : CA international 2018

Les raisons de votre candidature

(expliquez en quelques lignes les raisons pour lesquelles vous ou l'entreprise que vous représentez pourrait être lauréate du Trophée souhaité) :

Définition du projet :

Originalité du projet :

Financement du projet :

Éléments que vous souhaitez pertinent d'apporter à votre dossier :